

Amnesty International ferme ses bureaux à Hongkong par crainte de représailles

lundi 25 octobre 2021, par [AFP](#) (Date de rédaction antérieure : 25 octobre 2021).

Sommaire

- [« Environnement de répression](#)
- [Un deuxième hongkongais \(...\)](#)

L'organisation Amnesty International a annoncé, lundi 25 octobre, la fermeture de ses bureaux à Hongkong.

« Cette décision, prise le cœur lourd, est due à la loi sur la sécurité nationale de Hongkong, qui rend impossible en pratique pour les organisations de défense des droits humains de travailler librement et sans crainte de sérieuses représailles de la part du gouvernement », a expliqué dans un communiqué la présidente du bureau international de l'ONG, Anjhula Mya Singh Bais.

« Hongkong a longtemps été une base régionale idéale pour les organisations internationales de la société civile », a-t-elle poursuivi. *« Mais le fait que les groupes locaux de défense des droits et les syndicats aient été récemment pris pour cibles est le signal d'une intensification de la campagne menée par les autorités pour débarrasser la ville de toute voix dissidente. Il est de plus en plus difficile pour nous de continuer à travailler dans un environnement aussi instable »,* a ajouté la présidente d'Amnesty.

L'ONG dispose de deux bureaux à Hongkong : sa section locale et son quartier général régional pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique.

Le premier fermera le **31 octobre** et le second **d'ici à la fin de 2021**.

« Environnement de répression et perpétuelle incertitude »

Adoptée en juin 2020, la loi sur la sécurité nationale a radicalement transformé le paysage politique, culturel et légal du territoire. Selon Pékin, cette législation draconienne a permis à Hongkong de retrouver la stabilité après les manifestations prodémocratie parfois violentes de 2019.

Le texte punit sévèrement toute infraction considérée par la Chine comme constitutive de sécession, subversion, collusion avec des forces étrangères ou de terrorisme. Rédigé de façon très floue, il rend en fait illégale l'expression de presque toute forme d'opposition, certains crimes contre la sécurité nationale étant passibles de la prison à vie.

« L'environnement de répression et de perpétuelle incertitude créé par la loi sur la sécurité nationale rend impossible de savoir quelles activités pourraient conduire à des sanctions criminelles », a déploré Amnesty International.

Un deuxième hongkongais reconnu coupable de « sécession »

En juillet, le premier Hongkongais jugé en application de la nouvelle loi a été condamné à **neuf ans de prison** pour avoir foncé à moto sur un policier en brandissant un drapeau portant un slogan considéré comme subversif.

Un deuxième prévenu a été reconnu coupable lundi de « sécession » pour avoir scandé des slogans, tels que « *Libérez Hongkong, révolution de notre temps !* », ou encore « *Hongkongais, bâtissez votre propre pays !* ».

Incarcéré depuis son arrestation, il y a dix mois, le jeune homme, première personne à être condamnée pour une infraction non violente contre la sécurité nationale, connaîtra sa peine ultérieurement. **Il encourt sept ans de prison.**

Les procès en vertu de la loi sur la sécurité nationale se déroulent **sans jury et devant des magistrats spécialement sélectionnés par le gouvernement** ; ce qui constitue une vraie rupture avec la tradition juridique hongkongaise héritée du système britannique.

La plupart des inculpés attendent leur procès en prison, la liberté sous caution leur étant rarement accordée.

Plus de 70 personnes, dont une grande partie de militants prodémocratie les plus en vue de la ville, ont été inculpées en application de cette loi, la plupart pour avoir simplement exprimé des opinions politiques désormais illégales. Des dizaines d'associations et de syndicats se sont sabordés ces derniers mois de crainte d'être inquiétés par les autorités.

Le quotidien prodémocratie, Apple Daily, a par ailleurs fermé en juin après l'incarcération de ses dirigeants et le gel de ses avoirs.